



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
الخوالم ءع++ءء | ةعءالمءء ءهءءءءء
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA organise un séminaire en partenariat avec le Conseil de l'Europe sur la diversité culturelle et linguistique et l'éducation aux médias

[A](#) [1] [^A](#) [1]



La HACA organise un séminaire en partenariat avec le Conseil de l'Europe sur la diversité culturelle et linguistique et l'éducation aux médias

18 mai 2017

Dans le cadre de ses démarches d'ouverture sur les expériences étrangères en matière d'audiovisuel, la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA) a organisé, le mercredi 10 mai 2017, en partenariat avec le Conseil de l'Europe, un séminaire centré sur deux thématiques phares : la promotion de la diversité culturelle et linguistique, et l'éducation aux médias. Le premier thème a été présenté par M. Oliver Gerber, Juriste des médias auprès de l'Office Fédéral de la Communication (OFCOM) en Suisse, et le deuxième par Mme Stephanie Comey, Gestionnaire principale à la Broadcasting Authority of Ireland (BAI) en Irlande.

Ce séminaire a été l'occasion d'un échange de connaissances, d'expériences, d'expertises et de bonnes pratiques entre les fonctionnaires et cadres de la HACA, et les deux experts qui se sont penchés sur divers problèmes et enjeux relatifs à la situation médiatique de leurs pays respectifs. Dans son exposé axé sur la promotion de la diversité culturelle et linguistique dans les médias suisses, M. Oliver Gerber a d'abord dessiné les reliefs saillants et les caractéristiques de la diversité

culturelle et linguistique du pays (Suisse alémanique, française, italienne et romande), en précisant que cette particularité fait intrinsèquement partie de la conception de l'Etat. Ce dernier veille, par le biais des médias nationaux, à renforcer l'identité nationale et les vecteurs de la cohésion sociale, a-t-il ajouté. Il a surtout mis l'accent sur les défis faisant face à l'audiovisuel national, expliquant que de par son multilinguisme et sa proximité avec des marchés européens concurrents, la Suisse dispose de faibles ressources en matière de contenus audiovisuels.

M. Gerber a particulièrement jeté la lumière sur l'expérience de la Société Suisse de Radiodiffusion (SSR) et le rôle de l'Office Fédéral de la Communication (OFCOM), précisant que cette institution exerce sur les médias une surveillance chapeautée d'un côté par les missions de régulation, et par le pouvoir ministériel d'un autre. Et d'ajouter qu'ainsi, à défaut d'autonomie, l'OFCOM intervient rarement pour adresser aux opérateurs des sanctions pécuniaires, étant donné que le souci de réputation demeure le plus conséquent pour ces diffuseurs audiovisuels.

L'intervenant n'a pas manqué d'insister sur une analyse publiée par l'OFCOM en 2012 autour du « Renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion nationale sur la SSR ». Cette étude dresse les résultats de l'observation des programmes d'une part, et les déclarations de la SSR sur ses propres prestations en faveur de la promotion des échanges entre les régions linguistiques d'autre part.

Pour sa part, Mme Stephanie Comey a mis en avant le modèle irlandais en matière d'éducation aux médias. Elle a ainsi souligné les repères historiques de l'avènement de la régulation des médias en Irlande, qui a essentiellement eu lieu suite à la profusion des radios pirates. Le paysage audiovisuel national a donc vu l'expansion de multiples et divers médias, dont les stations associatives et communautaires, a-t-elle expliqué.

L'experte s'est penchée ensuite sur le rôle du régulateur irlandais « Broadcasting Authority of Ireland (BAI) » pour la promotion de l'éducation aux médias. En effet, elle a démontré qu'en vertu de la loi, la BAI est appelée à « entreprendre, encourager et développer la recherche et les activités visant à promouvoir l'éducation aux médias ». A ce sujet, elle a évoqué que l'objectif principal est de « véhiculer des compétences et connaissances permettant aux citoyens de faire des choix éclairés sur le contenu multi-média qu'ils consomment, créent et diffusent ». Cependant, pour un Régulateur, la difficulté dans cette démarche, selon Mme Stephanie Comey, réside dans la nature complexe et mutante des médias. Elle a d'ailleurs donné l'exemple des parodies sur Youtube, des fake news ou autres contenus pernicioeux diffusés par les dits « trolls ».

Mme Comey a mis en exergue un projet conduit par la BAI pour la promotion de l'éducation aux médias, et qui définit trois compétences de base liées à la compréhension et l'analyse critique du contenu, l'accès et l'utilisation de la diffusion numérique, en sus de la création et la participation responsables, éthiques et morales aux contenus médiatiques.

La dernière session du séminaire s'est déroulée sous forme d'une table ronde et a soulevé un débat riche animé par la participation active et collective de l'audience.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>